# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er FEVRIER 1879. 52me Année.



DUPUY & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI 1er FEVRIER 1879.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Gissetty, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles—1er—Jolie propriété située dans le 3e District—2e—Magasin et résidence de choix, coin Rampart Dumaine—3e—Deux cottages en briques No. 113 et 114 rue St. Pierre.

Par Placide J. Spont, à la Bourse des Négociants et des Hommes, rue Royale, propriété de valeur rue de l'Hôpital entre Vieille-Levée et Chartres—Aussi, maison de résidence rue de l'Esplanade entre Galvez et Miro.

Par O. Valentin, à la Bourse des Négociants et des Hommes, rue Royale, deux belles maisons neuves rue Ste. Anne et St. Claude. Aussi en ville. 68 rue des Magnolias, premier échelon.

Grande occasion.—Aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, résidence et magasin de choix, exposition comme devant être vendus positivement à l'encan, pour le compte de succession et autres par C. M. Gissetty, encanteur. Les capitalistes ne peuvent guère trouver de placements plus sûrs et plus rémunérateurs que les propriétés fraîches sur prix comme. L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée. Pour les conditions et toute autre renseignements voir les annonces d'encan de Gissetty.

## L'Etat et ses dettes.

La législature a ordonné le paiement aux créanciers de l'Etat des sommes existant au crédit du fonds d'intérêt, au prorata des créances. Cette mesure raisonnable a satisfait les porteurs de Bons sérieux, mais elle n'a pas contenté les spéculateurs qui désirent une hausse pour liquider leurs marchés à terme. Ils ont donc fait présenter à la Chambre une résolution engageant la loi de l'Etat au paiement de ses obligations honnêtes.

Si on permettait l'expression honnête dans son terme bien strict, nous ne savons pas trop comment il resterait d'obligations qui seraient dignes au paiement après un examen bien attentif. L'ex-gouverneur Warmoth, n'a pas aimé ce mot honnêtes—ce qui se conçoit quand on pense à l'origine des dettes d'Etat créées sous son administration—et il a proposé de lui substituer le mot convertis. On pardonne aux pécheurs convertis, on doit de même être indulgent pour les dettes frauduleuses converties.

La résolution fort intempestive présentée par M. Cordill, de Tensas, et soutenue par lui et M. Warmoth, a été combattue avec d'excellentes raisons par MM. Jeffries, Brent, Walton et Lyons qui en ont démontré l'inopportunité et l'inutilité. La législature actuelle ne peut, en effet, lier la convention qui se réunira en avril.

Cette résolution, sans aucun effet pratique, ne serait qu'une expression de sentiment. Elle ne peut avoir d'autre objet que de fournir un prétexte à la spéculation.

Il est assez curieux qu'une pareille motion ait été présentée par un représentant de la paroisse Tensas, et nous avons trouvé intéressant de rechercher dans le rapport de l'auditeur si cette paroisse, dont le représentant montre un zèle si scrupuleux pour le paiement des dettes, se fait remarquer elle-même par son exactitude à payer ses taxes et voici les chiffres que nous avons trouvés.

La paroisse Tensas qui compte 3249 électeurs, a payé en 1878 seulement $384 30 de poll tax. Son assessement est de $1,611,505 ce qui fait un total de taxes à payer de $20,948 56; or, sur cette somme elle n'a payé que $3,037 71. Sur le montant de la taxe d'intérêt qui est de $8,863 28 pour cette paroisse, elle n'a payé que $1,282 40.

L'honorable représentant de Tensas, qui désire qu'on paie si scrupuleusement les créanciers de l'Etat, devrait commencer par engager ses paroissiens à acquitter leurs taxes plus exactement.

Quant à M. Warmoth qui s'est mêlé à ce débat sans avoir conscience de son indignité, en eût pu se dispenser de lui répondre. Il sied peu à l'auteur de la ruine de la Louisiane d'accuser d'être des voleurs ceux qui combattent la résolution proposée. Une grande partie des dettes créées par lui frauduleusement, notamment les Bons de Chattanooga, ont déjà été répudiées, et si on pouvait rétablir l'origine des créances représentées par les Bons consolidés, on devrait en répudier la moitié.

Malheureusement, cela n'est plus possible. Il faut accepter la dette consolidée telle qu'elle est, mais ce n'est pas à la législature actuelle qu'il appartient de prendre une décision à l'égard de cette dette et il serait inconvenant de sa part de prétendre dicter à la convention ce que celle-ci devra faire. Une expression d'opinion en faveur du paiement des dettes serait plus nuisible qu'utile à l'intérêt des créanciers. La convention sera souveraine et la décision de la question doit lui être réservée.

THE JEWISH SOUTH—Tel est le titre d'un journal hebdomadaire de 8 pages, dont nous recevons le troisième numéro, et qui est publié en anglais à la Nouvelle-Orléans par le révérend Dr Edward B. M. Browne et l'honorable Charles Weissolowsky. Le South présente une belle apparence typographique et il nous a paru rédigé avec beaucoup de talent. Son titre indique qu'il sera l'organe de concitoyens appartenant à la foi israélite.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La compagnie d'opéra de Hess poursuit le cours de ses représentations et continue à attirer un public sympathique aux artistes. Hier soir la compagnie a donné *Martiana*.

Aujourd'hui on répètera en matinée *Marie*, l'un des ouvrages les mieux montés du répertoire avec mesdames Abbott et Seguin, MM. Turner, Peakes et Seguin. Ce soir, la seconde représentation de *Fra Diavolo* avec mesdames Montague et Seguin, MM. Castle, Turner, Peakes, etc.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui en matinée, Freu-Frou, comédie en 5 actes, où Miss Fanny Davenport joue le rôle de Gilberte, Edwin Price celui de Henri Sartory, et Miss Helena Tracy le rôle de Louise. Tous les autres acteurs y personnifient des caractères qui ont un mérite comique très prononcé. Frou-Frou est essentiellement une pièce de matinée et qui a toujours été bien accueillie. Dans la soirée, l'Académie de Musique donnera "Olivia," pièce qui a eu un immense succès à Londres et à New York plus de cent représentations de suite. Miss Fanny Davenport y remplit nécessairement le premier rôle, rôle dans lequel on la voit toujours avec plaisir. Le spectacle se terminera par la célèbre scène de Hérem de "School for Scandal" où Miss Davenport personnifie si admirablement Lady Teazle.

Dimanche soir, Miss Davenport terminera son engagement en jouant dans trois pièces diverses, dont nous parlerons demain, et lundi soir nous aurons une nouvelle troupe avec la comtesse Rossetta pour *étoile*. Vraisment l'Académie de Musique se surpasse!

THEATRE ST-CHARLES.—Pour le dernier jour à ce théâtre, en matinée et en soirée, "The French Spy," avec Jennie Hughes et la troupe de Mack. Cela suffit simplement pour faire de fortes chambrées au vieux Drury.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—C'est ce soir que doit avoir lieu à la Salle St-Patrick le grand bal annuel de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Le temps pourtant devoir être propice et nous pensons que la fête sera animée et charmante. C'est une occasion favorable pour les amis de cette utile Société de contribuer à grossir son budget en prenant quelques billets.

Avez-vous jamais goûté une salade de Shadines!

## Le bill sur la perception des taxes arriérées.

Nous considérons comme une mauvaise mesure le bill de la Chambre No 160 rapporté par le comité sur les affaires de ville, mais nous ne pouvons qu'indiquer brièvement nos objections.

Le bill charge l'avocat-général des poursuites contre les contribuables délinquants et lui accorde trois pour cent d'émoluments sur les sommes collectées, à partager avec l'assistant avocat-général. Or, il s'agit d'une simple besogne de commis pour laquelle il n'est pas besoin des lumières d'un avocat.

Ce système d'émoluments à tant pour cent est condamné par l'expérience et devrait être abandonné pour un système plus économique.

Il y a dans le bill une trop grande complication de fonctionnaires et de commissions. Au lieu d'éclairer la législation, le bill ne fait que l'embrouiller.

Pour les taxes de ville, le bill maintient les commissions en faveur de l'assistant-avocat de la ville; même objection à ce sujet.

Ce qui est plus grave c'est que le bill répète les vieux errements que nous avons si souvent condamnés, comme contraires à toute régularité dans la perception des taxes. Ainsi, il fait remise des intérêts sur toutes les taxes arriérées de 1873 et des années antérieures, pourvu que le paiement de ces taxes ait lieu avant le 1er juillet 1879.

La section 9 admet le paiement des taxes arriérées depuis 1871 jusqu'en 1876, en titres de la dette flottante avec certaines distinctions. Mais ce qui est fort c'est que quelque malin a glissé dans le bill à la suite des mots "les titres valides de la dette flottante de la ville", ces autres mots "*ou les bons à primes au pair.*"

Ainsi, le shérif serait forcé de recevoir en paiement des taxes de 1871 et des années antérieures et cela au pair, les Bons à prime qui ne valent que 27 à 28 cents à la piastre sur le marché.

Nous protestons pour la centième fois contre ce système qui rend impossible toute régularité dans l'administration des finances, et nous répétons que *toutes les taxes doivent être payées en monnaie légale courante.* Autrement, c'est un encouragement aux contribuables pour ne pas payer leurs taxes. Toute loi qui fait une pareille concession est inconstitutionnelle. Car elle détruit l'égalité dans les taxes.

Nous engageons les partisans des réformes et de l'honnêteté à rejeter ce bill.

JOURNAUX ILLUSTRÉS — La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 11 janvier.

WATERWORKS.—La compagnie des waterworks, autorisée par sa charte, annonce qu'elle va émettre pour $500,000 de bons de première hypothèque sur tous ses biens, afin d'exécuter des travaux pour l'amélioration de son usine. Les demandes de bons seront reçues au bureau de la compagnie jusqu'au 15 février. On trouvera plus loin une notice détaillée à ce sujet.

MANUFACTURE DE BOUCHONS.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la circulaire que la manufacture de bouchons publie aujourd'hui dans nos colonnes. C'est là une entreprise des plus utiles et des plus opportune pour notre ville. La compagnie, qui s'est organisée dans ce but, compte parmi ses membres plusieurs hommes des plus estimés de notre place, et nous ne doutons pas que ses efforts ne soient couronnés de succès. La compagnie possède toutes les facilités désirables pour répondre à toutes les demandes, et sa machine pour couper les bouchons et son approvisionnement de liège la mettent en état d'exécuter au plus vite tous les ordres qui lui seront confiés.

CHAMPAGNE ROEDERER.—On verra par une annonce insérée aujourd'hui dans nos colonnes que la maison Solari, au coin des rues Royale et Douane, reçoit par chaque arrivage des paniers de champagne venant directement des caves de M. Roederer, à Reims, et qu'en l'achetant chez lui, on peut se flatter d'avoir du champagne de véritable qualité supérieure.

Les Shadines, toujours prêtes, n'ont pas besoin d'être cuites.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 1er février 1879.**
Température—Temps pluvieux et partiellement couvert, vents du nord et de l'ouest, température stationnaire et baisse légèrement.

**Température du 31 janvier 1879.**

Thermomètre de C. DUMAIL, Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 62 | 17 |
| Midi | 72 | 22 |
| 3 P. M. | 76 | 24 |
| 6 P. M. | 72 | 22 |

**Bulletin météorologique.**
Vendredi, 31 janvier, 3 h. 43 P. M.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes : | | | |
| Augusta, Ga. | 54 | Memphis, Tenn. | 46 |
| Cincinnati, O. | 42 | Mobile, Ala. | 52 |
| Cairo, Ill. | 47 | Montgomery, Ala. | 50 |
| Cincinnati, O. | 44 | Nashville, Tenn. | 48 |
| Davenport, Iowa | 36 | New Orleans, La. | 56 |
| Dubuque, Iowa | 36 | Omaha, Neb. | 36 |
| Galveston, Texas | 60 | Pittsburgh, Pa. | 36 |
| Indianola, Texas | 58 | Savannah, Ga. | 60 |
| Keokuk, Iowa | 35 | Shreveport, La. | 62 |
| Key West, Fla. | 70 | St Louis, Mo. | 43 |
| Leavenworth, Ks. | 34 | St Paul, Minn. | 33 |
| Louisville, Ky. | 43 | Vicksburg, Miss. | 70 |
| | | Yankton, D. T. | 28 |

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 5.09 | Nashville, Tenn | 12.11 |
| Cairo, Ill. | 31.01 | New Orleans | 5.03 |
| Cincinnati, O. | 26.09 | Omaha, Neb. | — |
| Davenport, I. | — | Pittsburgh, Pa. | 12.08 |
| Keokuk, Iowa | — | Shreveport, La. | 15.06 |
| La Crosse, Wis | — | St Louis, Mo. | 10.03 |
| Leavenworth, K | — | St Paul, Minn. | — |
| Louisville, Ky. | 14.04 | Vicksburg, Miss | 37.00 |
| Memphis, Tenn | 28.04 | Yankton | — |

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874*
W. G. HUNTER,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

**Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé :**

MARIAGES.—Dennis J. McGee à Mary Keenan. S. J Sargent à Mlle Marie Canaux. Jesse Isaac à Mlle Cethelyne Davis.

NAISSANCES.—Mme John A. Michel, une fille. Mme Louis Mathe, une fille.
Frederick Miller, une fille.
William Blanchard, un garçon.
John Berthelot, un garçon.
Alexander Wilson, un garçon.
Michel Rea, un garçon.
Dr. Frederick Lesher, une fille.
Octave Bocage, un garçon.
William H. Evans, un garçon.
John T. Barchus, un garçon.
Joseph Gunther, une fille.
Crescent Hotel, une fille.
Vote Mayurnes, un garçon.
John Lemon, une fille.
Emile Pujol, un garçon.
Frank Dorey, une fille.
Abraham Ranley, un garçon.

Décès.—Veuve Dennis Crenan, 72 ans.
Amelia Schneider, 1 an.
Basil Crochet, 79 ans.
Miss Pauline Girding, 32 ans.
Emma Rood, 5 jours.
Veuve Amédée Fourniss, 78 ans.
Elizabeth Menard, 10 jours.
Veuve Remon Canette, 70 ans.

Les préoccupations politiques de M. Blaine ont repris. — A peine M. Leonard, avocat de district des Etats-Unis, avait-il annoncé tous les différents faits contre M. Ernest Wasson, Louis Anthony Débiteux, Samuel O. Scruggs, John Herbert Jackson Brevard, James C. Johnson, Wm. Aitbart Sr, Washington Cockfield et J. R. Randal, que les autorités fédérales avaient ordonné de faire une perquisition d'établissements suspects en présence d'Abdenon, qui ces mêmes ont été arrêtés de nouveau, la même accusation a été formulée contre eux, et ils ont été fournir chacun un cautionnement de cinq mille dollars en attendant l'interrogatoire.

—Plusieurs centres hebdomadaires de Métchitchoes ont été arrêtés.

—MM. Daniel Nicholson, Geo. Simpson, Edward Tucker, James Wellborn, Thomas Chase, Samuel Pille et Henry Abraham, présentés par Brewer, ont été formellement arrêtés, de la paroisse Caddo, par le bureau à vapeur Douglas.

Vapeurs remorqués aux bureaux de l'inspecteur pour les allégements :

Mme Mary A. Morrow et chef à Mme George Morrow et chef, 32 tonneaux et Thomas remorqué entre les rues Bienville et Pierre, Bourgogne, 600 tonneaux.

R. Rennard à F. Wing, un remorqué bateau, remorqué entre les rues Conti, Orleans, Bienville, chaudière et Rennard.

Thomas Jr. Ayden V. Champenier, un remorqué remorqué entre les rues Dauphine-Royale, Mme E. M. Jones-Boyle et M. Avit, 22,900 tonneaux et J. W. Pitts à Charbonnier à Mme Marianne André, une moitié d'Charbonnier à Mme Jo les rues St. Louis, Alexandre, Tonnerre et Napoléon.

Pavage en bois. — Le bureau des ponts publiques de la ville a commencé aujourd'hui le pavage en bois de la rue Bourgogne.

—Les juges Theard, Houston et Rogers réclament, à l'Etat, leurs salaires de 1878, et demandent qu'il soit détaché au trésorier d'Etat vingt mille dollars à la somme affectée au paiement du capitale.

—Les Remorqueurs prendront, depuis le commencement de janvier, cent quatre mille dollars. L'administrateur des finances espère qu'il pourra, cependant, aujourd'hui, vingt mille dollars de plus dans les fonds nécessaires.

—Une dépêche particulière de Washington, en date du 30 janvier, nous apprend que le conflit des votes et moyens, par un vote de sept contre trois, a décidé qu'il invitera la Chambre à fixer au 6 février la discussion du bill qui a trait au sucre.

—L'officier Miller a été, au coin des rues Bourbon et Melpomène, un chien qui avait mordu un petit garçon du nom de James Dunn.

—La succession de Jean Magne est ouverte à la deuxième cour, de district.

—On s'étonne et on se plaint, à l'hôtel de ville, du manque d'entendement des mots français.

—Les *politicoes* de la douane parlent beaucoup de M. Dumont et du poste du consul général américain à Marlet.

—Les propriétaires et les instituteurs tomberont, aujourd'hui, leurs salaires de septembre dernier, et, samedi prochain, ceux de janvier 1879.

—Les propriétaires de drays ont formé une société de bienfaisance et d'assistance mutuelle. M. E. L. Israel en est président, M. Denis Rhem vice président, M. T. Ragan trésorier, M. T. Portocus secrétaire aux finances, M. C. E. Burdeau secrétaire aux archives.

—M. Joseph Magner, qui s'est absenté de la ville en mars 1877, y est revenu, hier matin, accompagné de l'officier McDonough. Il dit qu'il a quitté Kansas City, et qu'il a rencontré le chef-commandant de la 1re Brigade Orléanaise; il n'a pas cherché à les éviter, parce qu'il se savait innocent. De Mézé, il n'est rendu en Egypte, auprès de membres de sa famille, puis est allé à St-Louis; là, il voyait, journellement, beaucoup de nos concitoyens qui s'y étaient réfugiés durant l'épidémie, et il a jamais cessé de se cacher à eux. M. Magner se plaint des commentaires et des accusations sinistres non dépaysés dont lieu. Il présentera lui-même sa défense lorsqu'il comparaîtra devant le tribunal.

—Frank C. Hoffman et Charles Stevens, accusés de s'être dite plusieurs des receveurs de la société chrétienne de la Jeune Garde, ont été arrêtés, au coin des rues Canal et Carondelet, et incarcérés à la station du troisième district, sous prétexte d'être dangereux pour la sécurité du Kugle et Fred. Stremer, contre lesquels une accusation de vagabondage est formulée, ont été décrochés à la station du port.

—Jean Ribotte, pacotilleur, a été arrêté, dans la rue Bourgogne, parce qu'il n'était pas muni de la licence.

—Wm Mathews, homme de couleur, âgé de cinquante-sept ans, est mort subitement dans la rue Madison, entre les rues Newton et Dorsière. Le coroner attribue le décès à une affection du cœur.

—J. H. Collins, qui était accusé de viol, ne sera pas jugé dans ce monde-ci.

—On prête à certaines membres républicains de la Législature — adversaires de M. Pitkin aussi bien que de M. Wharton — l'intention d'adresser au président une lettre par laquelle ils lui demandent de confier le poste de marshal des Etats-Unis à un républicain de la nouvelle-Orléanaise.

—Le petit jeu du mois de janvier a été déchargé à la cour criminelle supérieure.

—Une lettre d'apparence sérieuse, décachetée, par accident, à notre bureau de poste, renfermait quatre-vingt mille dollars en bons des Etats-Unis, envoyés, par erreur, de la trésorerie de Washington. L'ordre avait été adressé à la banque nationale dont M. A. Baldwin est président. Quelques-uns des bons sont tombés de la lettre tandis que le surintendant George Wright l'examinait. M. Badger a placé les valeurs dans un caveau et on a fait avertir le propriétaire, qui est venu les réclamer.

—Les propriétaires et les capitaines de navires peuvent obtenir, à la douane, la liste des navires marchands américains dans l'année expirée le 30 juin 1878.

—Dennis Fold et Alfred Washington, déclarés coupables de port d'armes cachées, ont été condamnés, le premier dix dollars d'amende ou vingt jours de prison, le second à deux dollars d'amende ou cinq jours de prison, par le juge de la cour criminelle supérieure.

—Une réunion de la société des cabotiers de l'Etat—Louisiana State Amateur Rowing Association—a lieu demain, dimanche, à neuf heures du matin, au club Hawkins, pour la distribution des prix gagnés à la dernière régate, et les préparatifs à faire en vue des régates de printemps.

—Les réparations dont les bureaux du trésorier avaient tant besoin seront bientôt achevées.

—Il a été reçu à la sous-trésorerie depuis le dernier rapport, $32,229 84, dont $1,454 75 au département du revenu intérieur, $8 au cerpocek, pour droits, $460,71 en espèces, pour droits, $6,099 17, en billets, pour droits, $1,400 au bureau de poste, $10,942 12 de différentes sources.

—La succession de Michel Dietrich, celles de Peter Jenden, Jean Cazave, Mme Marie Roberts, veuve de David Roberts, sont ouvertes.

—Les machines de l'hôtel de la monnaie sont entièrement réparées, les coins sont ici, le surintendant a reçu, dans le courant de la semaine, huit mille onces d'argent monnaie, et il en reçoit encore sous peu. Le premier dollar sera frappé ce matin, 1er février; il y aura dix-neuf ans que le dernier a été frappé dans le vieil édifice.

—M. Isaacson administrateur des finances remplace le maire Patton, qu'une indisposition retient chez lui.

—La police n'a pas découvert les voleurs qui se sont introduits dans l'épicerie de M. DeGeorge, coin des rues Esplanade et Robertson.

—Trente autres victimes de la politique de M. Hayes sont arrivées, hier après-midi, de Natchitches, par le bateau à vapeur Bart Jake. Ils ont été traduits, hier matin, devant le juge de la cour de circuit, et requis de donner un cautionnement de trois mille dollars pour répondre de leur conduite envers le juge Woods, à la date 1878. Ils sont accusés de n'avoir pas rempli leurs devoirs de commissaires d'élection, et gêné les scrutateurs dans des Etats Unis dans l'exercice de leurs fonctions.

—Il y a quelques jours, huit ou dix environ, un individu s'est suicidé en se jetant dans le fleuve, en face de la rue du Canal. Nous croyons savoir aujourd'hui que l'inconnu était un médecin anglais du nom de Morwyth, arrivé à la Nouvelle-Orléans, il y a un mois, par le vapeur "Guy Mannering" et descendant au No 47 de la rue Bourbon. La description du docteur, qui nous a été donnée hier par une femme de couleur de la maison, répond parfaitement à celle de l'inconnu dont la disparition mystérieuse a été le sujet des commentaires de la Presse à l'époque.

—L'agent J. O. Donahue a été congédié du service hier soir, pour avoir présenté dans un état d'ivresse devant les commissaires de police. Il était sous le coup d'une accusation de désobéissance et d'insubordination. Il a été précédemment condamné à deux reprises pour infractions diverses aux règlements du corps ont été condamnés à perdre, le premier, un jour, les autres cinq jours de traitement chacun.

**Nominations par le Gouverneur.**—Le gouverneur a fait les nominations suivantes que nous avons publiées :

E. B. Kavanaugh, Peter Turré, W. W. Hunter, P. F. Arroyo, George Phillips, gardiens du port de la Nouvelle-Orléans.

*Percepteurs de Taxes.*

Philogène Jorda, pour la paroisse St-Bernard; Edward Smith, pour la paroisse Plaquemines; E. H. Howell, pour la paroisse Bienville; W. M. Washburn, pour la paroisse Morehouse; Octave Bennejon, pour le paroisse Jefferson; P. K. Harrasingh, pour la paroisse Vernon; Charles Thiac, pour la paroisse Assomption; Léon Gaudier, pour la paroisse Avoyelles; Joseph A. Norwood, pour la paroisse Red Rivière; W. F. Ayerck, pour la paroisse Claiborne; Thomas B. Harris, pour la paroisse Pointe Coupée; R. W. Tyler, pour la paroisse Tensas; A. W. Crandall, pour la paroisse Madison.

*Inspecteurs des poids et mesures.*

Alfred Morgan, Jr., pour la paroisse Pointe Coupée; Joseph M. Walsh, pour la paroisse Lafourche; Philipe Atkins, pour la paroisse Assomption.

Frederick Duffel, notaire, pour la paroisse Assomption.

Daniel Johnson, arpenteur, pour la paroisse Vernon.

John McHenry, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans;

Sylvere H. Crevassé, comptable du 10e arrondissement de la paroisse Plaquemines, en remplacement de F. M. Stakfleth, démissionnaire.

W. R. Roberts, avocat de district pro tem., pour la paroisse Union.

Nous apprenons que la buvette et le restaurant du bal de la Société Française de Bienfaisance seront tenus par notre vieil ami Bonneaune. Ce nom se recommande de lui-même, et les consommateurs pourront s'attendre à être traités royalement.

A ceux qui ont faim et n'ont rien à souper—les Shadines.

**57.—La maladie nationale.**—La Dispepsie est la maladie nationale. Sur deux personnes, hommes ou femmes, que vous rencontrez, il y en a une qui souffre de cette maladie, et il n'en suit que les pseudo-remèdes en parvile cas sont innombrables. Ils ne valent rien pour le plus part. Il y en a un cependant qui est efficacité et qui occupe une place prépondérante parmi les moyens imaginés pour combattre cette maladie en Amérique. Les "Hostetter's Stomach Bitters" extirpent la dyspepsie avec une plus grande certitude et promptitude qu'aucun remède connu, et en même temps ils fortifient le système, donnent de l'appétit et aident à la sécrétion. Et ce ne sont pas là de vains mots, comme le savent des milliers d'hommes et de femmes qui en ont éprouvé les effets, mais des vérités scientifiques il faut se rendre, attendu que la preuve en a été acquise des milliers de fois. Les "Bitters" également sont des hématiques régulateurs du corps et sont pour les organes urinaires un admirable stimulant.

Les Shadines font de délicieux sandwiches.

D'abattoirs à Anderson.—Cette dépêche de Washington, 30 janvier, 1879, nous apprend que les propriétaires de la Ville Anderson, Texas, ont demandé un établissement de l'abattoir, qui est en ce moment dans la Nouvelle-Orléans, et qu'ils ont offert de payer les frais de transport,